

Communiqué de presse

Le 21 mars 2024

Canopée agrivoltaïque TSE – Alliance BFC à Verdonnet (21) « Nous allons accélérer sur l’agrivoltaïsme » Agnès Pannier Runacher



Didier Lenoir, Agnès Pannier-Runacher, Mathieu Debonnet

Ce jeudi 21 mars, les acteurs et parties prenantes du projet de canopée agrivoltaïque, qui sera inaugurée ce printemps 2024 à Verdonnet (Côte-d’Or) sur l’exploitation agricole de MM. Cortot et Lallemand, ont accueilli Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée au ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, afin de lui présenter les enjeux de ce projet aussi innovant qu’appelé à se développer en Bourgogne-Franche-Comté.

Une table-ronde, en présence de responsables agricoles, agriculteurs, scientifiques et élus locaux a également permis d’échanger autour des enjeux de diversification des productions agricoles et du partage de la valeur, au service d’une agriculture forte, autonome et innovante sur les territoires. A Verdonnet, les synergies entre la production alimentaire et la production d’une énergie verte sont au cœur de la dynamique du projet.

Un projet régional impactant et exemplaire, alliant productions agricole, électrique et agriculture durable

A l’origine du projet, Jean-François Cortot, cherche à innover et à adapter son métier aux nouvelles contraintes environnementales et climatiques. Les cultures de l’exploitant ont particulièrement souffert du stress thermique et hydrique ces dernières années. Les fortes

variations de températures et surtout les longues périodes sans eau ont eu un impact significatif sur les rendements et la croissance végétale notamment dans la culture de blé, avançant ainsi la date des moissons.

Conçue par TSE, dans le cadre d'un partenariat de co-développement noué il y a deux ans avec l'union de coopératives Alliance BFC (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise), la canopée agrivoltaïque mise en place sur ce site est un système autoporté de panneaux photovoltaïques qui, tout en produisant de l'électricité, protège les cultures du stress thermique et hydrique, comme des épisodes climatiques destructeurs.

Les premiers résultats sont des plus qu'encourageants, avec, pour la variété de maïs Rubisco, une levée en hausse de +14% !

L'installation de Verdonnet fera l'objet d'un suivi permanent au niveau de la performance de la canopée, mais aussi des cultures menées sous les panneaux. Cette évaluation agronomique rigoureuse sera menée sur neuf ans par les équipes R&D Alliance BFC en lien avec l'Inrae BFC. Ce suivi permettra de dégager des références techniques robustes et d'alimenter ainsi les travaux du Programme National de Recherche et Innovation (PNRI) sur l'agrivoltaïsme.

La canopée agrivoltaïque de Verdonnet fait partie du programme agrivoltaïque de démonstrateurs de TSE, le premier en culture Bio . Ce démonstrateur est d'ailleurs amené à être déployé dans d'autres exploitations agricoles en Bourgogne Franche-Comté.



Un partenariat gagnant-gagnant au service du monde agricole

Ce projet, retenu par la ministre pour une visite dédiée, est un exemple type d'une co-construction menée grâce au partenariat gagnant-gagnant entre acteurs des nouvelles énergies et acteurs agricoles, des producteurs jusqu'au volet coopératif régional.

Cette rencontre de l'ensemble des acteurs avec la Ministre Agnès Pannier-Runacher illustre la concrétisation des ambitions de la loi du 10 mars 2023 pour faire émerger un agrivoltaïsme vertueux et répondre au double défi de la production d'énergie décarbonée de l'adaptation des systèmes agricoles aux changements climatiques. Cette loi a créé des bases robustes pour le développement de la filière agrivoltaïque française, encourageant son essor tout en fixant un haut niveau d'exigence sur la qualité des projets et le service rendu à l'agriculture.

Alliance BFC et TSE s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.



Leurs points de vue sur le projet

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

« Nous allons accélérer sur l'agrivoltaïsme. Je vous annonce que le décret qui avait été présenté au Conseil d'État fin décembre sera examiné dans les prochaines semaines. Il sera publié dans les jours qui suivront et il nous permettra de travailler département par département, de faire du « cousu-main » sur le territoire, les enjeux ne sont pas partout les mêmes. Il faut donc piloter cela, mesurer les effets à travers des stratégies d'expérimentation et de construction scientifique, de retour d'expérience sur les différentes technologies. Je trouve que votre projet à Verdonnet illustre la démarche que nous visons, en permettant à un groupe d'agriculteurs d'avoir, dans une stratégie de partage de la valeur qui bénéficie au revenu de l'exploitation, la possibilité de produire de l'électricité bas carbone tout en maintenant la production alimentaire. On est pas dans une martingale sortie par un acteur individuel mais bien dans un projet collectif qui peut éclairer une stratégie agricole à l'échelle d'un territoire. C'est ce que nous voulons pousser ».

Didier LENOIR, président d'Alliance BFC et de Dijon Céréales

« Nous sommes ravis que ce projet soit aujourd'hui mis en lumière par une visite ministérielle car au-delà du symbole, cela traduit la dynamique d'anticipation et d'innovation dans laquelle s'inscrit collectivement Alliance BFC avec des partenaires comme TSE. Verdonnet incarne parfaitement l'exemple d'une installation durable, mais aussi duplicable, dont on pourra mesurer j'en suis sûr les effets concrets sur l'économie agricole comme sur l'économie d'un territoire. C'est du terrain et des régions que doit partir la définition de l'agriculture de demain : celle qui respecte les agriculteurs et les productions, celle qui contribue à la décarbonation, à

la souveraineté alimentaire et énergétique, qui sait oser et garder une longueur d'avance. C'est le cas ici, en Bourgogne-Franche-Comté ».

Mathieu DEBONNET, fondateur et président de TSE :

« Le projet de canopée agrivoltaïque de Verdonnet concrétise une nouvelle avancée dans la réalisation des enjeux de souveraineté alimentaire et de partage de la valeur à l'échelle locale, bien compris et mis en lumière par la visite de la ministre, Agnès Pannier-Runacher. Il s'inscrit directement dans l'engagement collectif de TSE de participer aux transitions énergétiques, agricoles et climatiques. Nos solutions agrivoltaïques comme cette canopée permettent aux agriculteurs, et plus largement au monde rural, de bénéficier d'un impact économique et financier positif, tout en contribuant à produire une énergie locale et décarbonée, l'électricité la moins chère. Les agriculteurs produisent dès aujourd'hui l'énergie durable de tous, ce qui est un changement de paradigme important, qui se fait sans changement notable de leur travail ni perte de production. Ainsi, avec notre partenaire, nous permettons à un territoire de garder la maîtrise de son destin. Il faut vraiment saluer la capacité d'anticipation de l'Alliance BFC pour penser et construire le futur de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur son territoire régional ».

Jean-François CORTOT (SCEA des Tours) :

« Cette canopée s'inscrit parfaitement dans la philosophie de notre exploitation, c'est-à-dire la construction d'un système agricole durable, qui répond aux enjeux de diversification des productions, de performance économique de l'exploitation dans le respect de l'environnement. C'est l'opportunité de développer une nouvelle activité de production énergétique, en lien avec l'installation de la nouvelle génération de nos enfants sur l'exploitation ».

L'installation de Verdonnet en chiffres clés

- . Puissance installée de la canopée : 2,95 MWc
- . Sa production annuelle correspond à l'équivalent de la consommation électrique résidentielle de **1450 habitants**.
- . La canopée déploie près de 2 000 panneaux photovoltaïques biface, à 5 mètres de hauteur, sur une parcelle de 3 hectares en grandes cultures biologiques (blé en 2024),
- . Une zone témoin (même surface, même conduite de culture), est installée à proximité du démonstrateur afin de mesurer les effets de la canopée sur les cultures couvertes,

La SCEA des Tours

4 agriculteurs associés (MM. Cortot Jean-François et Adrien et Lallemand Hervé et Pierre, sur une exploitation diversifiée de polyculture élevage en agriculture biologique diversifiée : grandes cultures céréalières et légumineuses, atelier poules pondeuses, élevage ovin



Vous trouverez en pièces jointes quelques photos de la visite et de l'installation du site de Verdonnet.

A propos de TSE

Nous sommes un producteur français, indépendant, d'énergie solaire fondée en 2016 et présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la valorisation de l'énergie produite en passant par le financement. Notre parc en exploitation a une puissance équivalente à la consommation électrique de 155 000 habitants.

Mathieu Debonnet et Pierre-Yves Lambert ont créé et pensé TSE comme une entreprise responsable et engagée. Nous produisons non seulement une énergie décarbonée pour lutter contre le réchauffement climatique mais chacun de nos projets doit avoir un impact positif pour la collectivité, ses habitants et le monde agricole. En septembre 2021, nous avons inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France, située à Marville d'une puissance installée de 152 MWc pour une surface de près de 155 ha. Avec une solution totalement innovante d'ombrière agricole, nous sommes surtout un des leaders de l'agrivoltaïsme. Nous avons ainsi mis au point une solution totalement innovante de canopée agricole, dont les deux premières installations, en première mondiale, ont été inaugurées en 2022 en Haute-Saône et en 2023 dans la Somme. Cette dernière canopée dispose en plus d'un système d'irrigation permettant de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'eau. Comme pour toutes nos solutions agrivoltaïques, notre ambition est d'apporter une aide aux agriculteurs, à leur rendement face aux effets du réchauffement climatique tout en produisant de l'énergie décarbonée. Nous disposons enfin d'une direction de la biodiversité totalement intégrée à l'ensemble des processus de développement et de suivi.

En 2023, TSE a levé 160 millions d'euros en capital afin de renforcer son développement, nous classant dans le top 10 des plus grosses levées de fonds de la French Tech en 2023. En mai 2023, TSE a annoncé sa participation dans le consortium Holosolis qui a pour projet la construction d'une gigafactory photovoltaïque à Sarreguemines et ainsi proposer des panneaux français. Notre expérience, la qualité de nos solutions « au cas par cas », notre engagement font de TSE une entreprise référente sur le marché solaire français.

A propos d'Alliance BFC

L'union Alliance BFC rassemble les 3 principales coopératives agricoles et agroalimentaires de Bourgogne Franche-Comté : Bourgogne du Sud, Dijon Céréales et Terre Comtoise. Elle fédère quelques 12 000 agriculteurs adhérents et 1 600 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires d'environ 900 M€. Résolument tournée vers l'avenir, très active dans la recherche & développement, Alliance BFC déploie ses moyens pour adapter l'agriculture régionale aux enjeux majeurs comme le changement climatique, avec le développement de nouvelles productions mais aussi l'énergie verte (méthanisation, agrivoltaïsme). L'Alliance se positionne pour répondre à la demande sociétale d'une alimentation locale et de qualité dans un environnement protégé : démarche RSE, nouvelle marque « Nous Autrement » lancée en janvier 2022.

Plus d'infos sur www.alliance-bfc.fr

Contacts presse

Alliance BFC

Agence Vingt-Quatre - Karen BORNAGHI - 06.29.90.94.93

TSE

Presse nationale : charlotte.marine@publicisconsultants.com - 06 75 30 43 91 - Publicis

Presse locale : laetitia.bernigaud@tse.energy – 06 62 11 39 30